



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/666/Add.5
2 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 117 de l'ordre du jour

AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Rapport du Secrétaire Général

Additif

I. INTRODUCTION

1. La situation financière de l'Organisation reste extrêmement critique, mais des informations reçues récemment sont venues modifier considérablement ses prévisions de trésorerie. L'objet du présent additif est d'informer les États Membres de la situation.

II. SITUATION DE TRÉSORERIE ACTUELLE

2. Les prévisions relatives à la situation de trésorerie du Fonds général (budget ordinaire, Fonds de roulement et Compte spécial) présentées aux États Membres dans le document A/50/666/Add.4 ont été en grande partie confirmées par les recettes et les décaissements effectifs. L'état des contributions s'est, dans l'ensemble, amélioré (voir annexe), ce qui montre qu'un certain nombre d'États Membres ont répondu par un effort réel aux appels qui leur avaient été lancés.

3. Cependant, alors qu'un solde de 79 millions de dollars était prévu en février pour la fin avril¹, le solde effectif s'est révélé être proche de zéro. Bien que de nombreux États Membres aient effectué plus tôt que prévu des versements plus importants que prévu, l'Allemagne, le Japon et les États-Unis d'Amérique n'ont pas entièrement respecté l'échelonnement de leurs versements pour la période allant de janvier à avril 1996.

4. L'Allemagne et le Japon ont réaffirmé que les montants considérés seraient versés d'ici au mois de juin; par contre, la position des États-Unis était, jusqu'à très récemment, très incertaine. Le déficit que présentera le Fonds général au mois de mai sera couvert par des emprunts à court terme au budget des opérations de maintien de la paix.

5. Le budget des opérations de maintien de la paix présente un meilleur bilan, dans la mesure où les contributions acquittées dépassent les prévisions pour la période allant de janvier à avril. On pourra donc y prélever pour peu de temps, en étant relativement assuré de pouvoir les rembourser, les liquidités nécessaires pour couvrir le déficit du Fonds général au 30 avril 1996.

III. ÉVOLUTION RÉCENTE

6. Le budget fédéral récemment adopté par les États-Unis pour l'exercice en cours prévoit une augmentation de l'enveloppe consacrée à l'ONU, tant pour le budget ordinaire de celle-ci que pour son budget des opérations de maintien de la paix, et les crédits approuvés sont désormais connus avec une certaine précision : ils couvrent la quote-part américaine du budget ordinaire pour l'année 1995 et des crédits supplémentaires de maintien de la paix. Aucune disposition n'a cependant été prise en ce qui concerne les contributions en retard pour 1996 et plusieurs années antérieures à 1995.

7. Il semble désormais que l'Organisation puisse compter recevoir des États-Unis, en sus de ce qu'elle avait prévu, des versements, de 122 et 134 millions de dollars, respectivement, pour le budget ordinaire et pour les opérations de maintien de la paix. De l'enveloppe approuvée pour le budget ordinaire, un montant de 80 millions restera en suspens tant que le Secrétaire d'État américain n'aura pas certifié que l'Organisation n'a doté aucun programme de ressources supplémentaires sans réduire dans la même proportion un autre chapitre de son budget. L'ONU a également été informée qu'elle pouvait compter, sous la même réserve, recevoir au mois de juin la majeure partie des versements supplémentaires concernant le budget ordinaire, et au mois de juillet environ 40 millions de dollars.

8. Au début du mois de mars, la Fédération de Russie a annoncé qu'elle verserait au total 400 millions de dollars en 1996, soit 275 millions de plus que prévu. De ce montant, l'ONU a reçu en mars 46 millions de dollars au titre du budget ordinaire, soit l'intégralité de la quote-part de la Fédération de Russie pour 1996, et en avril 28 millions de dollars au titre des opérations de maintien de la paix.

9. Les États-Unis ayant résolu leurs difficultés budgétaires internes et la Fédération de Russie ayant l'intention de verser 400 millions de dollars cette année, la situation de trésorerie de l'Organisation devrait être meilleure tant au 30 juin qu'au 31 décembre 1996, puisque les prévisions pour 1996 se trouvent majorées d'un total de 531 millions de dollars, montant en grande partie affecté au budget des opérations de maintien de la paix.

IV. PRÉVISIONS DE TRÉSORERIE : BUDGET ORDINAIRE

10. On prévoit maintenant que le total de l'encaisse du Fonds général sera de 129 millions de dollars au 31 juin 1996, à comparer au montant de 36 millions de dollars prévu en février². La quasi-totalité de l'augmentation attendue est imputable au versement que les États-Unis devraient effectuer avant le 30 juin, à la suite de la solution que cet État Membre a apportée à sa situation budgétaire interne. On prévoit donc que le Fonds général deviendra déficitaire en août, et non plus à la fin de juin ou au début de juillet comme on le pensait

auparavant. Il est probable que l'on pourra donc différer jusque-là les prélèvements opérés sur les comptes du maintien de la paix pour financer le budget ordinaire.

11. Les projections au 31 décembre 1996 de l'encaisse totale du Fonds général établies en février annonçaient une impasse très importante de 420 millions de dollars³. Selon les nouvelles projections, on prévoit un déficit relativement important de 198 millions de dollars.

12. Cette atténuation du déficit est presque entièrement imputable à deux facteurs. La nouvelle projection au 31 décembre comprend 122 millions de dollars attendus des États-Unis à la suite de la législation interne récemment adoptée par cet État Membre. La plus grosse partie de ce montant sera versée avant le 30 juin, une autre partie après cette date mais avant le 31 décembre. En outre, un montant de 113 millions de dollars devrait être reçu des États-Unis au cours du dernier trimestre de 1996, c'est-à-dire au début du nouvel exercice budgétaire de cet État Membre. Les prévisions antérieures ne tenaient pas compte de ce dernier montant.

13. Bien que le Gouvernement américain ait fait savoir qu'il avait l'intention de demander à ses organes législatifs l'intégralité du montant nécessaire pour régler sa contribution au budget ordinaire de 1996 de l'ONU, la prudence a conseillé au Secrétariat de ne tabler dans ses nouvelles projections que sur le montant effectivement reçu de ce pays pendant la période correspondante de 1995. Il n'a donc tenu compte d'aucun des autres montants prévus dans la nouvelle demande de crédits adressée par le Gouvernement aux organes législatifs des États-Unis au titre des contributions de 1996 au budget de l'Organisation.

V. PRÉVISIONS DE TRÉSORERIE : MAINTIEN DE LA PAIX

14. Les prévisions de trésorerie pour les opérations de maintien de la paix sont, par essence, plus difficiles à établir que celles qui concernent le budget ordinaire, car l'échelonnement des versements est dans le premier cas plus compliqué et moins prévisible, d'un mois à l'autre, que dans le cas du budget ordinaire. La difficulté tient aussi aux incertitudes qui pèsent sur le montant et le calendrier des contributions supplémentaires à réclamer au titre du maintien de la paix. Cependant, un horizon fixé au 31 décembre 1996 devrait, dans une certaine mesure, amortir les fluctuations mensuelles imprévisibles.

15. Au 31 décembre 1996, la trésorerie de l'Organisation en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix devrait atteindre 586 millions de dollars, soit une nette amélioration par rapport aux projections initiales de 340 millions de dollars.

16. Cette évolution tient en partie aux nouvelles prévisions concernant les contributions des États-Unis. Sur le montant de 225 millions de dollars que l'on s'attend maintenant de recevoir de ce pays en 1996, 134 millions de dollars correspondent à la législation qu'il vient d'adopter, et 91 millions de dollars devraient être versés après le 30 septembre. Ce dernier montant est calculé sur la base des versements effectivement reçus pendant la même période de l'année précédente, du 1er octobre au 31 décembre 1995. Une autre raison de l'amélioration est l'augmentation de 275 millions des contributions que devrait verser la Fédération de Russie.

17. Si ces nouvelles prévisions se réalisent, il pourrait être possible de rembourser 275 millions de dollars aux États Membres pour les contingents fournis (effectifs et matériels), en sus des 300 millions de dollars que l'on avait déjà prévus dans les projections initiales. Mais la décision d'accroître les remboursements ne pourra être prise, et ne sera prise, que lorsque les contributions auront été effectivement reçues. Si la chose est possible, le montant encore dû à ces États Membres sera ramené à 725 millions de dollars au 31 décembre 1996. Cela sera certainement bien accueilli par les États intéressés, qui attendent depuis si longtemps d'être remboursés.

VI. CONCLUSION

18. Selon les prévisions de février, la situation globale de trésorerie de l'Organisation devait être de moins 80 millions de dollars au 31 décembre 1996⁴. Les circonstances exposées ci-dessus permettent de prévoir maintenant une trésorerie positive de 388 millions de dollars, soit un déficit de 198 millions de dollars pour le Fonds général et un solde positif de 586 millions de dollars pour les opérations de maintien de la paix. Selon les nouvelles estimations, le total des montants dus aux États Membres qui fournissent des contingents (effectifs et matériels) devrait s'élever à 725 millions de dollars en fin d'année, et non plus à 1 milliard de dollars comme il était prévu auparavant.

19. Les nouvelles estimations données ci-dessus annoncent une évolution favorable de la situation générale de l'Organisation. Mais, même si les contributions actuellement prévues sont effectivement versées, elles ne feront que rendre moins critique une situation précaire, sans restaurer la viabilité financière de l'Organisation. Il convient de rappeler que si ces nouvelles projections marquent une amélioration, on continue de prévoir que le Fonds général achèvera l'année 1986 avec un déficit de 198 millions de dollars, et qu'à cette date, les contributions non réglées atteindront encore environ 2,1 milliards de dollars, dont 1,3 milliard de dollars concernant un seul État Membre.

20. Le relèvement prévu de la situation de trésorerie de l'Organisation est un événement bienvenu et le Secrétaire général souhaite exprimer sa gratitude aux États Membres qui ont fait des efforts considérables pour honorer leurs obligations à l'égard de l'Organisation. Il est évident que d'autres efforts sont encore nécessaires et les États Membres dont les arriérés de contribution sont relativement importants ont donc été instamment priés de procéder immédiatement à un versement ou d'indiquer le calendrier selon lequel ils entendaient s'acquitter de leurs contributions. Il sera rendu compte de la réponse qu'aura reçue cet appel dans les rapports qui seront présentés à l'Assemblée générale.

Notes

¹ Ce chiffre a été porté à 97 millions de dollars dans le document A/50/666/Add.4.

² Ce chiffre a été porté à 38 millions de dollars dans le document A/50/666/Add.4.

³ Ce chiffre a été porté à 424 millions de dollars dans le document A/50/666/Add.4.

⁴ Ce chiffre a été porté à moins 84 millions de dollars dans le document A/50/666/Add.4.

ANNEXE

États Membres ayant payé au 30 avril la totalité de leurs contributions
 de 1995 et 1996 au budget ordinaire

(En dollars des États-Unis)

1er-31 janvier 1995
 (19 États Membres)

1er-31 janvier 1996
 (25 États Membres)

<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>	<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>
Australie	15 954 555	Afrique du Sud	3 507 840
Canada	33 548 279	Australie	16 097 993
Danemark	7 649 445	Autriche	9 408 625
Finlande	6 665 944	Canada	33 745 960
Irlande	2 185 555	Danemark	7 804 263
Islande	327 833	Égypte	761 392
Koweït	2 185 555	Finlande	6 716 561
Liechtenstein	109 278	Irlande	2 284 175
Luxembourg	764 945	Islande	326 311
Malaisie	1 529 889	Italie	56 533 321
Micronésie (États fédérés de)	109 278	Koweït	2 066 635
Norvège	6 010 278	Lesotho	108 770
Nouvelle-Zélande	2 622 667	Liechtenstein	108 770
Pakistan	655 666	Luxembourg	761 392
Pays-Bas	17 265 889	Malaisie	1 522 783
Singapour	1 529 889	Malte	108 770
Slovénie	764 945	Norvège	6 091 132
Sri Lanka	109 278	Nouvelle-Zélande	2 610 486
Suède	13 331 889	Palaos	108 770
		Pays-Bas	17 267 272
		Singapour	1 522 783
		Slovaquie	897 355
		Slovénie	761
		Sri Lanka	108 770
		Suède	13 351 545

1er février-15 mars 1995
 (10 États Membres)

1er février-15 mars 1996
 (16 États Membres)

<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>	<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>
Algérie	1 748 444	Bangladesh	108 770
Andorre	109 278	Belgique	10 958 599
Autriche	9 288 612	Espagne	25 696 964
Bahreïn	218 556	Éthiopie	108 770
Belgique	10 818 500	France	69 694 517
Espagne	24 478 223		
France	69 063 558		
Inde	3 387 611		

/ . . .

<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>	<u>État membre</u>	<u>Montant</u>
		Indonésie	1 522 783
Italie	52 344 057	Jordanie	108 770
		Micronésie (États fédérés de)	108 770
Monaco	109 278	Monaco	108 770
		Myanmar	108 770
		Namibie	108 770
		Paraguay	108 770
		République de Corée	8 891 966
		République tchèque	2 828 026
		Saint-Marin	108 770
		Tunisie	326 311
<u>16 mars-30 avril 1995</u>		<u>16 mars-30 avril 1996</u>	
<u>(10 États Membres)</u>		<u>(15 États Membres)</u>	
<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>	<u>État Membre</u>	<u>Montant</u>
Allemagne	97 694 337	Bahreïn	217 540
Belize	109 278	Chine	7 994 611
Botswana	109 278	Chypre	326 311
Brunéi Darussalam	218 556	Colombie	1 087 702
		Côte d'Ivoire	108 770
		Fédération de Russie	48 402 747
		Grèce	4 133 268
Îles Marshall	109 278	Inde	3 371 877
Malte	109 278	Maroc	326 311
Myanmar	109 278	Papouasie-Nouvelle-Guinée	108 770
Namibie	109 278	Philippines	642 622
		Pologne	3 670 995
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	57 589 390	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	57 811 371
Saint-Marin	109 278	Samoa	108 770
		Viet Nam	108 770
Total	<u>441 154 403</u>		<u>433 901 597</u>
